



Vendredi 6 janvier 2017
Communiqué de presse

Marie-Laure Fages, secrétaire nationale aux Droits de l'homme et à l'Humanitaire

Relaxe de Pierre-Alain Manonni : intégrité et dignité ont gagné

Le Parti socialiste se réjouit de la relaxe de Pierre-Alain Manonni, poursuivi pour avoir convoyé trois Erythréennes d'Italie vers la France.

Le tribunal a reconnu qu'il avait agi pour préserver « leur intégrité » et « leur dignité » : blessées, elles devaient être prises en charge à Marseille, où une association les attendait.

Dès 2012, les socialistes avaient abrogé l'insupportable « délit de solidarité » dont le gouvernement de François Fillon avait fait un pilier de sa politique migratoire : la droite faisait alors l'amalgame entre les trafiquants et les passeurs qui exploitent la détresse humaine et les citoyens et les associations qui apportent leur soutien aux plus vulnérables.

Intégrité et dignité sont des droits fondamentaux et intangibles : ce sont eux qui ont gagné aujourd'hui devant le tribunal.